

Communiqué de presse

Montpellier, le 9 septembre 2020

Grève aux Escholiers de la Mosson : stop à la maltraitance institutionnelle !

Au collège des Escholiers de la Mosson de Montpellier, en REP+, la majorité des personnels est en grève reconductible depuis le jeudi 3 septembre. Cela fait suite à près de deux années de lutte pour défendre leur santé au travail, face à un chef d'établissement maltraitant.

Rappel chronologique

Remarques déplacées (sur les vêtements des femmes), intimidation, harcèlement, actes de malveillance (collègues enfermés volontairement dans le jardin du collège à l'issue d'une réunion sur le climat scolaire)... ce chef d'établissement arrivé en septembre 2018 a rapidement eu des pratiques non professionnelles et non conformes au droit du travail.

Les personnels du collège ont alerté à de multiples reprises l'administration : avril 2019 (grève + audience), juin 2019 (audiences), septembre 2019 (pré-rentrée avec le DASEN), mai 2020 (courriers), juillet 2020 (audience)...

Tous les canaux institutionnels ont été employés pour signaler les agissements du chef d'établissement :

- courriers au DASEN, au Rectorat ;
- demandes d'audiences ;
- saisine du CHSCT ;
- enquête administrative sur les conditions de travail dans le collège ;
- fiches RSST...

Sur ce dernier point, nous avons pu constater en avril 2019 que le registre n'était pas accessible dans cet établissement. Il nous a donc fallu indiquer aux collègues comment s'en procurer un et trouver un lieu de dépôt sûr.

Et l'institution a, comme d'habitude, joué le pourrissement et la carte « Pas de vague », plaçant toutes les demandes des personnels sous l'éteignoir.

SUD Éducation 34

23, rue Lakanal
34090 Montpellier

04 67 02 10 32

syndicat@sudeducation34.org

www.sudeducation34.org



D'audiences creuses en entretiens individuels avec le conseiller prévention, la seule réponse du rectorat a été une suite de promesses non tenues (l'accompagnement du chef d'établissement au printemps 2019, et la promesse du DASEN lui-même, lors de la pré-rentrée en septembre 2019, d'un tutorat).

Bien évidemment il n'en a rien été, le chef d'établissement est resté en poste en toute autonomie, et ses agissements nuisibles à la santé et aux conditions de travail des personnels ont repris ; au point qu'au printemps 2020 un personnel a tenté de se suicider en invoquant explicitement le cadre professionnel.

Une mobilisation exemplaire

La grève des personnels du collège des Escholiers de la Mosson est un outil légitime et nécessaire à la lutte pour préserver la santé et la sécurité au travail de l'ensemble des agent-es.

Le nombre de grévistes augmente jour après jour. Personnels et désormais usagers dénoncent les attermoissements de l'institution, face à des revendications pourtant simples à satisfaire :

- déplacer le chef d'établissement avec qui il est désormais impossible de travailler sereinement ;
- mener l'enquête du CHSCT au plus vite et avec toute l'impartialité requise pour qu'enfin l'institution reconnaisse la souffrance des collègues victimes de ses agissements

Les suicides de Jean Willot et Christine Renon en 2019 ; les six suicides survenus au [lycée Jean Moulin](#) de Béziers entre 2008 et 2018 rappellent cruellement que le « Pas de vague » et la maltraitance institutionnelle sont la marque de fabrique d'une Education Nationale déshumanisée qui nous traite comme de la chair à canon.

Au collège des Escholiers, cela n'est désormais plus toléré.

Les personnels ont reconduit la grève jusqu'à jeudi 10 septembre (au moins !), et ne reprendront pas le travail tant que leur santé sera mise en danger.

Pour les soutenir, plusieurs actions possibles :

- venir rencontrer et soutenir les personnels lors des actions qui sont organisées ;
- relayer leur histoire et leurs actions ;

- participer financièrement à [la caisse de solidarité](#), pour permettre aux plus fragiles financièrement de s'impliquer dans le mouvement ;
- parler de la santé et de la sécurité au travail dans vos établissements

SUD éducation, un syndicat de lutte

SUD éducation 34 soutient et accompagne les personnels en lutte depuis deux ans (présence physique lors des actions et des audiences, apport de conseils et informations pratiques).

SUD éducation 34 met son outil syndical au service de leurs revendications (relais de leurs communications et actions).

C'est par l'action collective que nous pourrons changer les pratiques de l'institution et améliorer nos conditions de travail !

Pour en savoir plus

- [l'article de SUD éducation 34](#)
- [le reportage de France 3](#)
- [l'article de France Bleu Hérault](#)
- [Interview IPH média 34](#)

SUD Éducation 34

📍 23, rue Lakanal
34090 Montpellier

☎ 04 67 02 10 32

✉ syndicat@sudeducation34.org

🖱 www.sudeducation34.org

